C’est avec un très grand plaisir que je vous retrouve aujourd’hui.

Comme vous le savez, le séminaire gouvernemental pour l’adoption du Programme d’Actions Prioritaires du gouvernement qui, s’est tenu le 26 janvier 2020, sous la haute égide du **Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara**.

C’est pourquoi, il est important de vous rencontrer, chers représentants des médias nationaux et internationaux, afin de partager avec vous et nos concitoyens les informations au sujet de l’ensemble des défis de l’année 2020 ainsi que le plan d’action gouvernemental dédié à cet effet.

Le Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, a présenté le bilan de sa gouvernance à la tête du pays depuis 2011. Nous devons retenir de ce bilan exceptionnel les avancées suivantes :

- La Côte d’Ivoire a retrouvé sa stabilité. Notre pays est en paix ;

- La Côte d’Ivoire est de nouveau présente dans le concert des Nations en développement. Elle est en très bonne place ;

- Les progrès sociaux pour l’amélioration du bien-être de l’ensemble des populations sont indéniables. Et cela s’intensifie depuis 2019, grâce au PSGouv ;

- Depuis 2012, le taux de croissance s’est régulièrement maintenu à plus de 8%. Il est actuellement l’un des plus élevés au monde. Véritable témoin de la vitalité de notre économie ;
- Dès 2015, ces performances ont permis d’inverser les courbes du taux de chômage et du taux de pauvreté qui sont restées croissantes depuis 1985.

Selon les résultats provisoires de la toute dernière enquête sur le niveau de vie des ménages, le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire se situe à 37,2% en 2018, contre 51 % en 2011, en dépit des conséquences socio-économiques de la décennie de crise politico-militaire,

Selon nos prévisions, ce taux se situerait à environ 35% à fin 2020.

Aussi, mon propos liminaire s'articulera-t-il autour de deux points, à savoir :

1- L'orientation de l'action socio-économique gouvernementale pour 2020 ;

2- Les défis liés aux échéances électorales de 2020.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de la presse,

Au cours de l'année 2020, le gouvernement amplifiera la dynamique entamée depuis 2011. D'importants défis seront de nouveau relevés :

Notre premier défi est d'assurer la paix et la sécurité sur tout le territoire national. Il s'agit également d'assurer la sécurité à nos frontières dans un contexte sous-régional marqué par des attaques terroristes.

Notre deuxième défi concerne la poursuite des grands programmes en cours de réalisation afin d'amplifier les impacts attendus de l'action gouvernementale, notamment en direction des populations et des couches les plus défavorisées. Nous devrons veiller à l'accélération de la mise en œuvre du

Programme Social du Gouvernement qui donne déjà des résultats satisfaisants.

Dans le domaine de la santé, il s'agira d'accélérer la mise en œuvre du Programme Présidentiel Hospitalier qui a donné lieu à d'importantes conventions qu'il faudra exécuter avec célérité. La Couverture Maladie Universelle (CMU) connaitra son régime de croisière par la parfaite coordination et la mise en œuvre de toutes ses composantes. Il s'agit notamment de la demande de soin par l'enrôlement des bénéficiaires, de l'offre des soins par l'achèvement des réhabilitations entamées et de la question de l'accès aux médicaments.

La question de l'eau potable sera également l'une de nos priorités en 2020, car en dépit des efforts entrepris, les besoins à satisfaire demeurent encore nombreux et nécessitent d'importants investissements.

Enfin, le gouvernement devra poursuivre ses efforts dans tous les domaines de l'action sociale. Nous devrons, non seulement améliorer l'offre de services publics en matière d'éducation, d'électrification, d'assainissement et de transports, mais également mettre en œuvre des politiques plus efficaces pour la promotion d'emplois décents pour les jeunes et l'autonomisation des femmes.

Dans le cadre du PSGouv et conformément aux nouvelles orientations du Président de la République, le gouvernement poursuivra ses efforts :

- En agissant sur les prix des produits de première nécessité afin d'améliorer le quotidien des Ivoiriens ;
- En apportant le soutien de l'Etat à plus de familles vulnérables, à travers les filets sociaux productifs ;

- En améliorant les conditions d'études de nos enfants du primaire, du secondaire et du supérieur ;
- En veillant à ce que plus aucune femme en Côte d'Ivoire ne perde la vie en couche.

Nous fournirons encore plus d'efforts dans le suivi plus rigoureux des grands chantiers d'infrastructures en cours. Ces travaux constituent le socle de la transformation et de la modernisation de notre pays auquel s'est engagé le Président de la République.
La compétitivité et l'attractivité de notre pays en dépendent.
Notre troisième défi concerne la poursuite de la gestion rigoureuse des finances publiques, à travers notamment le suivi du Programme Economique et Financier (PEF) et l'accélération des réformes entreprises dans le cadre de la transformation structurelle de notre économie.

L'exercice budgétaire 2020 est particulièrement marqué par la mise en œuvre du Budget-Programmes qui donne plus de responsabilité à chacun des membres du gouvernement dans la conduite du processus de planification, d'exécution et de redevabilité.

Notre quatrième défi concerne la poursuite des réformes entreprises pour l'amélioration du climat des affaires et notre développement agro-industriel.

Dans cette perspective, un suivi rigoureux des reformes du Doing Business devrait constituer un point d'attention majeur.

Par ailleurs, nous intensifierons le suivi des conventions signées, à l'effet d'augmenter significativement nos capacités de transformation de nos matières agricoles.

Comme vous l'aurez constaté, en 2020 votre gouvernement travaillera, encore plus pour vous.
Et nous ferons également tout notre possible en vue d'atteindre les objectifs globaux du PND 2016-2020.

Mesdames et Messieurs,
Chers amis de la Presse,

Ce n'est un secret pour personne, 2020 est une année électorale en Côte d'Ivoire, avec pour point d'orgue l'élection présidentielle prévue pour le samedi 31 octobre 2020. Cette échéance s'accompagne de beaucoup de défis pour le gouvernement.

Il s'agit notamment :

- De garantir les meilleures conditions de l'organisation des prochaines échéances électorales dans notre pays ;

- D'assurer des conditions optimales pour des élections libres, transparentes et apaisées.

En ce qui concerne la révision du code électoral, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, a instruit le gouvernement, à l'effet de poursuivre le dialogue politique avec les acteurs de la vie politique nationale ainsi que ceux de la société civile.

Les échanges ont débuté le 09 janvier 2020. J'ai procédé le lundi 17 février 2020 à la clôture des discussions qui ont permis de dégager des points de convergence sur le parrainage citoyen, le relèvement de la caution pour l'élection présidentielle, l'abaissement du taux de suffrages exprimés pour le remboursement de la caution et la prise de dispositions, mettant fin à la transhumance des électeurs. Bien entendu, nous avons

également enregistré des points de divergence et des recommandations communes pour une bonne organisation du scrutin.

Les conclusions de ces discussions seront examinées par le Conseil des Ministres présidé par Son Excellence Monsieur le Président de la République. Le Projet de Loi qui en sera issu sera transmis au Parlement.

Je voudrais en appeler, à nouveau, au sens de la responsabilité de chacun. Il n'existe aucune alternative à la nécessité de tout mettre en œuvre pour consolider la paix et la cohésion sociale.

Les enjeux politiques ne seront en aucun cas un obstacle à la construction de notre pays, et ce, pour les générations futures.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos et lancer nos échanges que je souhaite ouverts et fructueux.

Je vous remercie pour votre aimable attention.